



Impayés de loyers et procédures

Par **E Nathan**, le **22/05/2018** à **00:26**

Bonsoir,

J'ai réussi après 10 mois de procédures à récupérer mon appartement .

Le locataire n'a pas payé ces 10 mois .

Je voudrais réclamer mes impayés de loyers ainsi que les frais d'avocat et d'huissier .

Je doute qu'il ai fait des fausses quittance de loyer .
Car à l'époque il avait besoin et j'avais refusé de lui donner faire .

J'ai mes comptes bancaires pour justifier le non-paiement .

Peut-on exiger les comptes bancaires du locataire pour justifier le non-paiement ?

Je vous remercie par avance .

Nathan .

Par **HOODIA**, le **22/05/2018** à **06:53**

Bonjour,

"je voudrais réclamer mes impayés et les frais d'avocat et d'huissier"

Voir le jugement !

En principe la demande de rbt est dans la logique ,mais en fait encore faut il respecter les délais pour valider ,et, aussi le fait que votre débiteur serait insolvable?